

Organisation spatiale et paysage : quelques éléments de réflexion

Pagis J.J.

Espace et développement

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes; n. 23

1973

pages 37-39

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010559>

To cite this article / Pour citer cet article

Pagis J.J. **Organisation spatiale et paysage : quelques éléments de réflexion.** *Espace et développement*. Paris : CIHEAM, 1973. p. 37-39 (Options Méditerranéennes; n. 23)



<http://www.ciheam.org/>

<http://om.ciheam.org/>

Organisation spatiale et paysage : quelques éléments de réflexion

Jean-Jacques PAGIS

ANALYSE DE LA NOTION DE PAYSAGE ; DÉFINITION ; HISTORIQUE

Il est difficile d'isoler la notion de paysage. On peut cependant situer sa perception comme la composante visuelle de différents types de perception du milieu.

Paysage

Objet de la perception visuelle à une échelle minimum :

- échelle urbaine,
- échelle géographique.

Cet objet est le plus souvent le support physique d'une activité économique d'où résulte une certaine occupation du sol.

L'historique de ce concept relève d'une prise de conscience qui n'a été que progressive. On peut citer chronologiquement :

- les peintres paysagers,
- les écrivains (M^{me} de Sévigné),
- les premiers descripteurs des paysages géographiques dressant une typologie de l'occupation du sol,
- et de plus en plus, l'influence des théories actuelles faisant appel à des notions esthétiques, plastiques ou graphiques.

Il en est résulté un affinement des théories sur la perception visuelle.

En outre, avec l'intervention différentielle de la mobilité par rapport à la staticité, la perception paysagère prenait un sens accru sur les axes de communication (**séquences paysagères**).

Corrélativement, on assistait au traitement des paysages comme une **matière artistique** : compositions paysagées jardinées, urbaines (cf. Lassus).



LA SENSIBILISATION ACTUELLE AUX PROBLÈMES DE PAYSAGES

On peut constater que le paysage est l'objet d'une préoccupation croissante depuis 20 ans.

Remarque préliminaire :

Ce problème est à rattacher à la problématique plus générale de l'environnement :

Essais d'explication globale :

— Dans le cas de la société rurale pré-industrielle, il y a une adéquation permanente entre mode de vie et milieu de vie. La communication est totale : la culture pratiquée est en même temps vécue.

— Dans le cas de la société industrielle et urbaine, la spécialisation fonctionnelle est en même temps spatiale. Elle se double d'une méconnaissance du milieu. Les palliatifs existent : ce sont les cultures construites et intellectuelles :

Livres; Cinémas; Musique; etc., Opiums culturels.

Ce malaise qui est partout ressenti procède de l'infirmité culturelle. Au départ, en effet, il s'agit d'une méconnaissance de toutes les conséquences de ses actes. La principale conséquence en est la création de **déséquilibres**.

Ainsi donc, la **différenciation** des fonctions a succédé à la **non spécialisation** : à un ordre social et spatial se substitue un autre ordre social et spatial.

Actuellement, on se trouve dans une phase de transition : deux organisations se superposent :

- d'une part des conflits spatiaux dus à une certaine hétérogénéité et
- d'autre part des éléments disparates juxtaposés.

Face à cet état de faits, l'homme moderne ne peut effectuer que des **jugements de valeur** sur les paysages rencontrés. Si l'on analyse de près les motivations reflétées, on peut dégager les explications suivantes :

- l'attachement au passé se traduit par la perception du milieu rural comme beau,
- le milieu urbain insatisfaisant entraîne une réaction de fuite (ex : ligne haute tension, tas d'ordures),
- l'organisation anarchique de l'espace procure un malaise : l'espace ne répond plus à une organisation ni à une autre.



UN EXEMPLE : LE SCHÉMA DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE MARSEILLAISE

On ne rappellera pas l'origine de ces schémas, répondant à une politique de métropoles d'équilibre. En l'occurrence, le but du schéma était de présenter un cadre d'organisation des différentes fonctions. Les principes d'organisation spatiale répondaient à la logique suivante :

— à la division **travail-repos** (différenciation temporelle des fonctions)
correspond la division :

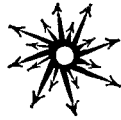
— **ville-nature** (différenciation spatiale des fonctions)
c'est-à-dire que se superposent deux articulations : un zonage temporel et un zonage spatial.

Les axes du développement correspondent à la nécessité du développement économique. Mais ils doivent être conciliés avec le maintien du cadre de vie de qualité, dans le but de satisfaire les aspirations des résidents et du tourisme.

« Ne pas tuer la poule aux œufs d'or » (schéma O.R.E.A.M. 1969).

L'espace est en fin de compte découpé suivant les fonctions qui lui sont allouées :

- **Zone industrielle** (fonction **économique** : travail de production industrielle).
- **Zone urbaine** (fonction **sociale** : résidence).
- **Axes de circulation** (fonction **socio-économique**: circulation).
- **Zone agricole** (fonction **économique** : travail de production agricole).
- **Zone nature** (fonction **biologique, sociale et paysagère**).
- **Zone loisirs** (fonction **sociale** : repos, détente et **économique** : reproduction de la force de travail).



LE PAYSAGE DANS LE SCHÉMA

Dans cette organisation sociale et spatiale, les espaces ruraux ont une fonction fondamentale à jouer :

L'homme moderne, urbain, n'a plus de l'espace rural qu'une consommation visuelle et esthétique : aussi est-il nécessaire dans la société actuelle de privilégier le problème du **cadre de vie**.

Principes de respect du cadre de vie : outre la protection du milieu rural pour les fonctions biologiques et socio-économique qu'il joue la fonction paysagère doit être respectée. Il en résulte que les directions suivantes sont retenues :

- protection des massifs naturels : fonction biologique, fonction sociale (loisirs), fonction paysagère,
- coupures vertes, trame verte + fonction paysagère,
- éradication des symboles urbains (ordures, déchets en tout genre, carrière, lignes haute tension),
- zones de conflit entre les fonctions de l'espace. Ce type de réflexion a conduit à élaborer ce qu'on appelle une **carte des paysages**.

Remarque : Il ne faut pas perdre de vue le caractère hautement subjectif de la perception paysagère :

Exemple : Calanques, Crau : contradiction entre les fonctions biologiques et paysagères.

Les Calanques, massif complètement dégradé au point de vue biologique, sont reconnues comme site d'un très haut intérêt paysager.

La Crau par contre, zone en équilibre biologique parfait est un espace réputé morne et désolé, perçu comme espace vide et promis au remplissage industriel.